

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Belfort, le 10 mai 2022

### **OPERATION GRAND SITE DU MASSIF DU BALLON D'ALSACE UN COMITE DE PILOTAGE POUR PREPARER LA VISITE DE L'INSPECTION**

Raphaël SODINI, Préfet du Territoire de Belfort, préfet coordonnateur de l'Opération Grand Site (OGS) du Massif du Ballon d'Alsace, et Laurent SEGUIN, Président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges ont réuni, ce mardi 10 mai 2022, à Sewen (68), le comité de pilotage (COFIL) de l'OGS.

Cette réunion à laquelle ont participé de nombreux élus et représentants des services de l'Etat des quatre départements et des deux régions concernés a permis de faire le bilan des actions menées dans le cadre de l'OGS en 2021 et d'examiner les projets pour 2022. Elle avait également pour objectif de préparer le déplacement de l'inspection générale du Ministère de la Transition écologique qui se déroulera au mois de juin 2022.

Cette inspection générale marquera le franchissement d'une nouvelle étape majeure dans la démarche OGS, après la validation du projet de territoire et du programme d'actions par le COFIL qui s'est tenu le 18 mai 2021.

L'inspecteur général, membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable effectuera une visite du site sur deux jours, pour l'établissement d'un rapport qui sera présenté à la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages. Si la commission valide le projet, une phase de contractualisation entre les partenaires s'ouvrira pour la mise en oeuvre du programme d'actions (phase de travaux). Enfin, selon la réalisation de ces actions, un dossier pour l'obtention du label Grand Site de France pourra être déposé auprès du Ministère de la Transition écologique.

Pour rappel, la démarche OGS du Massif du Ballon d'Alsace a été engagée officiellement en février 2016. Animée par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, avec l'appui des services de l'Etat, son périmètre de 18 000 ha s'étend sur 2 régions (Bourgogne Franche-

### **Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle**

Tél. : 03 84 57 15 76  
Mél. : [pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr)  
Direction du cabinet

Comté et Grand Est), 4 départements (Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges et Territoire de Belfort), 6 communautés de communes et 21 communes. Il englobe 3 sommets : le Ballon d'Alsace (90), la Planche des Belles filles (70) et le Rouge Gazon (68) et comporte un espace protégé : la Réserve naturelle des Ballons comtois et deux sites classés : le Ballon d'Alsace (1982) et Rouge Gazon et Neufs-Bois (1910).

*Le label Grand Site de France est un label sélectif et exigeant attribué pour 6 ans. Inscrit dans le code de l'environnement depuis 2010, il est la reconnaissance d'une gestion conforme aux principes du développement durable, conciliant préservation et mise en valeur d'un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel avec l'accueil de visiteurs nombreux.*

En savoir plus :

- [Le dépliant](#)
- [Opération Grand Site – massif du Ballon d'Alsace](#)
- [Le réseau des grands sites de France](#)
- [Le site de la préfecture du Territoire de Belfort](#)



## Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76

Mél. : [pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr)

Direction du cabinet